

MEMENTO

APPAREILS BRUYANTS

Par respect du voisinage et en regard des petites surfaces de parcelles, on n'utilisera pas de machines bruyantes (tondeuses à gazon, débroussailluses, ponceuses, perceuses, etc.) en dehors des plages-horaires suivantes : 09h00-12h00 et 15h00-18h00. ■

UTILISATION DES PARKINGS

S'il est utile de posséder un deuxième moyen de transport personnel lorsque l'on séjourne au camping, ce ne doit pas être au détriment des autres résidents ou visiteurs qui ne savent plus où parquer. ■



DES REMORQUES UTILES À TOUS

Le camping met à disposition de ses résidents des remorques permettant un transport facilité des bagages, emplettes ou autres objets encombrants. Nous vous sommes reconnaissants de les ramener sur leur place de stationnement dès que vos marchandises auront été déposées dans votre lieu d'hébergement. ■

GESTION DES ORDURES MÉNAGÈRES

Un centre de tri est à votre disposition pour vos ordures ménagères. Chacun est prié de procéder au tri de ses déchets et de les déposer à l'endroit adéquat. Notre gérant vous indiquera comment procéder pour chaque type de détrit. ■

TAXE D'ENTRÉE

Nous ne percevons aucune taxe d'entrée ni pour le camping, ni pour la piscine. Ces lieux sont ouverts aux visiteurs comme aux résidents. Cependant, il ne s'agit pas d'installations publiques au sens large du terme. ■

CONSTRUCTIONS ANNEXES ET ORDRE AUTOUR DES INSTALLATIONS

Le règlement interne définit clairement ce qu'il est possible de mettre en place. Les projets de changement, de transformation, d'extension doivent être soumis au gérant qui décidera de leur faisabilité. Chacun des résidents à l'année ou saisonniers est tenu de maintenir ordre et propreté autour de son espace. ■

Le camping en ligne :
closdelageorge.ch

Inspection cantonale et communale du camping

Suite aux divers contrôles du canton et de la commune, la direction a reçu des rapports (avec photos à l'appui) comportant de

nombreuses remarques, notamment sur la tenue du camping. Des mesures devront être prises dans les meilleurs délais.

Nous reviendrons sur les contrôles en rapport avec les installations techniques: eau, électricité et gaz. A cet effet, des contrôles d'inspection seront encore effectués en détail et des marquages avec repérages s'avèrent indispensables. Immanquablement, des travaux de maintenance devront être réalisés, par nos soins, ceci pour éviter tous risques d'incidents, voire même d'accidents.

Pour la première fois, la visite s'est déroulée en présence de deux inspecteurs de l'ECA qui ont tout particulièrement axé leur rapport sur la défense incendie: contrôle des installations de chauffage, emplacements des extincteurs, chemins de fuite, lieu de rassemblement, etc.

De plus, il a été relevé un manque de rangement et d'ordre aux abords immédiats de certaines installations,

situations qui devront être améliorées dans les meilleurs délais. En effet, une nouvelle inspection de détail est d'ores et déjà planifiée pour fin octobre 2019.

Nous comptons donc sur votre bonne volonté pour remettre en ordre les abords de votre résidence, avant que vous y soyez contraints par diverses mesures plus strictes, pouvant aller jusqu'à l'exclusion.

Pour vous assister dans vos démarches, nous vous prions de bien vouloir faire référence au règlement du camping (version 01.01.2019), dont vous avez reçu un exemplaire au mois de mai dernier.

Enfin, à la demande des autorités communales d'Yvorne, nous vous informons que nous devons vous faire parvenir, pour la prochaine saison, un nouveau contrat d'utilisation d'un emplacement de camping, soit pour mobile home, soit pour caravane. Ce document, qui sera établi en deux

exemplaires, rappelle certains articles importants du règlement. En outre, il précise la procédure de vente :

« Il est interdit de vendre l'installation (tente, caravane, mobile home ou chalet) sur les emplacements et de céder l'emplacement à un tiers, sauf entente préalable avec la direction pour le respect des conditions spécifiques (commission 10 %). Les nouveaux propriétaires doivent être présentés à la direction qui se réserve le droit de refuser tous cas douteux ou non solvables (extrait de l'Office des poursuites et faillites exigé).

Nous vous présentons nos salutations les plus distinguées et vous souhaitons, malgré tout, une excellente saison 2019 ! ■

Pierre-Alain Karlen
Administrateur

BON À SAVOIR



EXERCICE DES SAPEURS-POMPIERS

Pour des raisons de sécurité et de gestion de situations de crise, le service de défense incendie et de secours du Chablais organise un exercice dans le cadre de notre camping, avec évacuation partielle. Cet exercice se déroulera le samedi 22 juin 2019, entre 08h00 et 10h30. Merci de respecter les consignes de sécurité émises par le SDIS. La place de rassemblement et d'organisation se trouvera à la cantine où des boissons chaudes seront servies. Pour le reste, nous vous prions de garder votre calme, de bien vouloir jouer le jeu et de ne pas céder à la panique. La direction vous remercie et votre active collaboration ! ■

La direction

ENTRÉE LIBRE

SAISON 7

SOIRÉE BLUES

CAMPING BLUES

CAMPING BLUES#7

gravity

Blues - Rock

Rhythm'n blues

SAMEDI 19H00

22 JUIN 2019

CAMPING CLOS DE LA GEORGE, YVORNE

RESTAURATION

OUVERTE DES 19H00

BLUES SHOP

T-SHIRTS, VIN

VENTE DE VINYLES

ANIMATION MUSICALE

ANIMATION

DJ ROCK

NEWTOWN

BLUES, ROCK

CONCERT

GRAVITY (CH)

BLUES, ROCK, RHYTHM'N'BLUES

Chablais BLUES CONNECTION

UN EVENEMENT DE

Clos de la George CAMPING

AVEC LE SOUTIEN DE

NEWTOWN MUSIC RECORDS

AGENDA CAMPING

Samedi 22 juin 2019
SOIRÉE CAMPING BLUES #7

Samedi 20 juillet 2019
SOIRÉE DES CAMPEURS

Samedi 5 octobre 2019
BRISOLÉE

AGENDA RÉGIONAL

ANIMATION
28+29 JUIN 2019
MONDIAL DU CHASSELAS ET FÊTE DU CHASSELAS
Château d'Aigle
Aigle
www.mondialduchasselas.com

ANIMATION
5 JUILLET 2019
FÊTE DES COULEURS
Quartier de la Planchette
Aigle
www.fetedescouleurs.ch

ANIMATION
13 JUILLET 2019
LES MARCHÉS D'YVORNE
Place du Torrent
Yvorne

FÊTE NATIONALE
1^{er} AOÛT 2019
FÊTE NATIONALE
10h00-18h00
Château d'Aigle
Aigle

SPORT
10 AOÛT 2019
TOURNOI DE PÉTANQUE
BOUCHON D'OR
Terrain de pétanque
Yvorne

ANIMATION
10 AOÛT 2019
LES MARCHÉS D'YVORNE
Place du Torrent
Yvorne



BIENVENUE !

La direction et le personnel du camping du Clos de la George SA vous remercient d'avoir choisi notre camping pour vous reposer, vous détendre, vous divertir et passer des moments inoubliables. La rédaction de la Gazette du camping remercie d'ores et déjà ses lecteurs pour leurs remarques, souhaits, propositions toujours appréciés. ■

Hommage à Emmanuel Gex-Collet, rédacteur du *Camping Info*

Nous rendons un hommage à Emmanuel Gex-Collet qui est décédé le 7 décembre 2018 des suites d'une courte et redoutable maladie. Vous le connaissiez sans doute au

travers des articles qu'il rédigeait pour le *Camping Info*, en particulier les portraits de campeurs et la recette de cuisine qui agrémentaient la page *People*.

Emmanuel Gex-Collet, ou Manu, est né le 17 juin 1948 à Morgins. Originaire de Champéry, il était le second d'une fratrie de quatre garçons. Son père était banquier et sa maman buraliste postale. Toute la famille déménagea à Monthey en 1952 où Manu y débuta sa scolarité.

Il a fait partie des Cadets de Monthey, jeunes musiciens, et jouait du cor d'harmonie. Il était un membre actif des scouts, dont il dirigera la section valaisanne (vers l'âge de 18 ans). Vers 18 ans aussi, il a été sacré vice-champion valaisan de judo.

Elève au Collège à St-Maurice jusqu'à l'âge de 15-16 ans, il arrête ses études au décès accidentel de son papa en 1963. Il débute donc un apprentissage de droguiste-photographe à la Droguerie de St-Maurice. Ses patrons auraient souhaité qu'il reprenne la droguerie, mais après l'obtention de son CFC, il recommence un apprentissage de laborantin en chimie chez Ciba Geigy à Monthey.

En 1976, Manu épouse Lydia Fracheboud et s'installe à Monthey. S'ensuivent les naissances de ses deux enfants : Maude en 1977 et Yan en 1980.

Dans les années 90, Manu reprend une formation en relations publiques. Il obtient son Brevet fédéral de relations publiques, puis travaille pour le service des relations publiques et de la communication de Cimo, la société de



services du site chimique de Monthey. Parallèlement, il fait preuve d'une grande implication dans les chœurs de la région. Il fut le président de la Chorale de Monthey pendant 19 ans, jusqu'en 2016. Fin gourmet, Manu était membre pendant longtemps de la Confrérie des Potes au Feu de Monthey. Manu avait également la passion du cheval. Cavalier, il participa à des concours régionaux de saut d'obstacle de 1987 à 1994 environ. Il a également eu l'occasion d'apprendre la guitare à 12 cordes de façon autodidacte, ainsi que le piano. A la retraite depuis 2008 environ, Manu s'est beaucoup investi auprès de sa famille et de ses quatre petits-enfants, Guillaume, Chiara, Charlie et Maxime. Il a néanmoins conservé un pied dans le monde professionnel, en travaillant à temps partiel pour l'agence de communication Pointcom, D.Karlen, à Noville. C'est au travers de cette activité que vous l'avez sans doute connu lorsqu'il était en charge de la rédaction du journal *Camping Info*. Il était également rédacteur en chef du *Trait d'Union*, le journal de la Fédération valaisanne des Retraités. A la mi-août 2018, on lui diagnostiqua un cancer rénal. Tout en affrontant la maladie, Manu a tenu à accomplir ses missions et mandats, depuis les chambres d'hôpitaux, et ce jusqu'au dernier moment. Il nous a quitté le 7 décembre 2018. ■

Dylan Karlen

IMPRESSUM

Gazette gratuite du camping Clos de la George SA, Yverne

Parution : environ 5 fois par année
Tirage : 150 exemplaires
Composition : Pointcom, d. karlen, Noville
Impression : Michel Martenet Promotion, Aigle
Rédacteurs : Dylan Karlen
Courrier : redaction@closdelageorge.ch

SUDOKU

						3		
				1		9	4	2
4			3				1	
	2	9	5	7	6			1
1		7		9		5		8
5			1	8	2	6	7	
	8				4			3
3	4	6		2				
		1						

4		8		9	7		5	
2		7		1		8		
		9						4
		5	3		9		6	
	6		4		2	1		
5						6		
		1		6		9		7
	8		7	4		2		5

A TABLE !

CHEESECAKE COOKIE

6 personnes

Pour la base biscuitée

- 1 sachet de cookie aux pépites de chocolat (200 g)
- 125 g de beurre

Pour le cheesecake

- 500 g de fromage blanc
- 25 cl de crème fraîche
- 3 oeufs
- 150 g de sucre
- 2 cuillères à soupe de farine
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille
- 50 g de chocolat
- Sel

Pour le glaçage :

- 110 g de beurre
- 100 g de cassonade
- 1 cuillère à café d'extrait de vanille
- 100 g de farine
- 3 cuillères à soupe de lait
- 30 g de chocolat
- Sel

1. Préparation de la base. Préchauffer le four à 180°C (thermostat 6). Dans un grand saladier, émietter les cookies et les mélanger avec le beurre mou.

2. Placer un cercle à pâtisserie sur une plaque recouverte de papier cuisson et tapisser le fond avec la préparation. Réserver 10 minutes au frais.

3. Préparation du cheesecake.

4. Travailler le fromage blanc avec la crème jusqu'à l'obtention d'un mélange lisse.

5. Ajouter le sucre, le sel, la farine et la vanille. Bien mélanger.

6. Ajouter les oeufs un à un en mélangeant bien entre chaque ajout.

7. Verser 1/3 de la préparation sur la base biscuitée, saupoudrer de pépites de chocolat puis verser à nouveau 1/3 de préparation, des pépites de chocolat et couvrir avec le reste de préparation. Enfourner 50 minutes. Laisser reposer minimum 4h au frais avant de démouler et de poser le glaçage.

8. Préparation du glaçage. Travailler le beurre mou avec la cassonade et l'extrait de vanille.

9. Ajouter la farine et le sel et bien mélanger.

10. Ajouter le lait et les pépites de chocolat.

11. Napper le tour du cheesecake avec la préparation. Lisser bien avec le plat d'un couteau ou une maryse.

12. Déposer des morceaux de cookies sur tout le tour du cheesecake en les collant dans le glaçage.

Bon appétit ! ■

Vu sur www.marmiton.org

Le camping en ligne :
closdelageorge.ch